Pour le droit à la communication
Fapt la cgt

MATERIEL FINANCÉ PAR LES COTISATIONS DES SYNDIQUÉS CGT

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 5 Juillet 2019

LA POSTE

La lutte paye !

66 luttes gagnantes répertoriées depuis ce début d'année sur 37 départements concernés, d'après les informations recueillies ! Cette situation n'est pas due au hasard.

Elle est liée à l'affrontement entre la stratégie de l'entreprise et la réponse aux besoins des salariés. D'un côté, où l'état se désengage du capital de La Poste accélérant le processus de privatisation dont le seul objectif ne vise que les intérêts financiers de nos dirigeants et actionnaires. De l'autre, les salariés qui ne demandent qu'à pouvoir faire leur travail dans les meilleures conditions et qu'il soit reconnu et respecté !

Toutes les luttes portent sur l'organisation et le temps de travail, l'emploi stable et qualifié, la qualité du travail effectuée, la reconnaissance, le pouvoir d'achat, la promotion, les droits et garanties... ou encore sur la présence postale de proximité que ce soit en termes de bureaux de Poste, centres courrier/colis ou encore centres de tri, services de directions, CSRH, Services Financiers...

La CGT porte des propositions alternatives y compris en direction des salariés de nos filiales qui sont aussi confrontés aux mêmes réalités...

TOUTES LES RAISONS DE LUTTER ENSEMBLE POUR LA CONQUÊTE DE NOUVEAUX DROITS ET GARANTIES POUR TOUTES ET TOUS, POUR UN SERVICE PUBLIC POSTAL DU XXI ÈME SIÈCLE !

ÇA LUTTE ET ÇA GAGNE !

29S

Les personnels du centre courrier/colis de Pont l'Abbé se sont mobilisés et ont obtenu : **le passage de 2 intérim en CDI, l'embauche de 2 nouveau CDI intérim, 3 tournées "renfort", dont une sur l'îlot Guilvinec / Penmarch, le repesage de toutes les tournées pour une remise à plat de l'organisation qui pourrait amener à la pérennité des tournées "renfort" en septembre (les fq seront en qualité pour y travailler le temps nécessaire), 2 renforts supplémentaires sur les tournées côtières à partir de début juin et ce pendant tout l'été,**

2 agents passeront en FSE 2.2, pas de sécable au moins pendant l'été, sur 6 jours de grève, 3 jours seront retenus et échelonnés sur 3 mois, possibilité de monétiser les 2 RC obtenus lors du passage de la réorganisation le 7 mai 2019...

47

Suite au dépôt de préavis de grève, le personnel du Bureau de Poste de Villeneuve sur Lot obtient durant l'audience : **le nombre de positions de travail sera de 15,7 au lieu de 15. Soit, 13,5 agents + 2 CCR + 2 CDI étudiants = 16 emplois ! Comblement d'un poste par anticipation, 2 vraies positions de travail guichetiers sur Pujols, appel à candidature accueil QPV 3.1, remise à plat de la fermeture méridienne.**

Suite au préavis de grève décidé par les personnels de la PPDC du Passage, il est obtenu durant l'audience : sur les 10 vacances d'emplois ➨ **9 CDD longs et 1 intérimaire seront mis dans un vivier local prioritaire sur le service distribution sur la PPDC pour les embauches en CDI à venir et cdisation d'un apprentie à l'issue de sa formation, le personnel en 1.2 passera en 1.3 (ceux qui ont été embauchés en 2017 passeront au max au 1er semestre 2020), toutes les heures effectuées pour la préparation des casiers seront payées ainsi que toutes les heures effectuées pour faire les doublures (bout de tournée, rue, quartier) qui ont été faites pendant les heures normales, ainsi que les heures faites chez eux pour refaire cahier de tournée : sur le déclaratif des agents.**

61

Suite au rassemblement devant le bureau de Poste d'Alençon où une délégation (Maires, collectif des usagers et syndicalistes) a remis les 2500 signatures de pétition contre la fermeture du bureau de Poste d'Alençon Courteille, **la Direction régionale de La Poste Réseau de Basse Normandie a fait passer un communiqué de presse informant que ce bureau de Poste resterait finalement ouvert !**

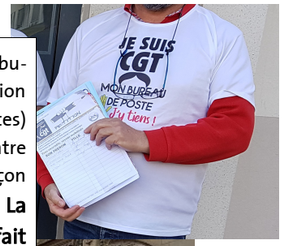

Réseau

Courrier Colis

29N

À la suite du dépôt de préavis de grève local, le personnel du centre courrier/colis de Lesneven est reçu en audience et obtient : **plus aucune tournée à découvert, engagement de transformer les CDII (CDI intérimaire) en CDI, pas de poste vacant en cabine, recrutement de 2 CDII et 2 CDD, pesage et accompagnement de 4 tournées reconnues en surcharge...**

76

En Seine Maritime, la forte mobilisation sur le département permet à la PPDC de Rouen d'obtenir **le report (3ème fois) de la méridienne à début 2020 et la transformation de 3 CDD en CDI.** A Fécamp, il est obtenu **le report du projet de réorganisation en septembre**

37

Suite à la décision de cesser le travail, le personnel du centre courrier/colis d'Amboise en **obtient le maintien des renforts pour écouler le trafic.**

44

Les personnels des Bureaux de Poste de Pornichet, Immaculée, Kerlédé, Bouletterie et St Marc, sont en lutte, dans l'unité syndicale CGT/SUD et soutenus par un collectif d'Usagers et obtiennent à ce jour : le report en novembre de la réorganisation et des modifications d'horaires prévues initialement en juin. L'action se poursuit pour le maintien des horaires et l'emploi

Réseau

Courrier Colis

85

Suite dépôt de préavis de grève illimité, sur demande des personnels du centre courrier/colis des sables d'Olonne, il est obtenu lors de l'audience : 2 CDI Intérim à temps plein suite révisions QL en dépassement, révision des tournées colis par un organisateur expert avant semaine 28, promo de 5 collègues (+ de 50 ans) en II.1 sans changement de fonction.

91

Après leur mobilisation, les personnels du centre courrier/colis de Courtaboeuf obtiennent : **4 appels à candidature en CDI pour l'équipe de concentration, l'attribution d'une prime sur 2 ans à titre de compensation pour la perte de 30 mn d'heure de nuit de l'équipe CEDEX, le maintien du régime de travail pour l'équipe CEDEX soit 1 samedi travaillé sur 3 au lieu de 2, pas de coupure méridienne pour les agents de l'équipe de Villebon (6h/13h)...**

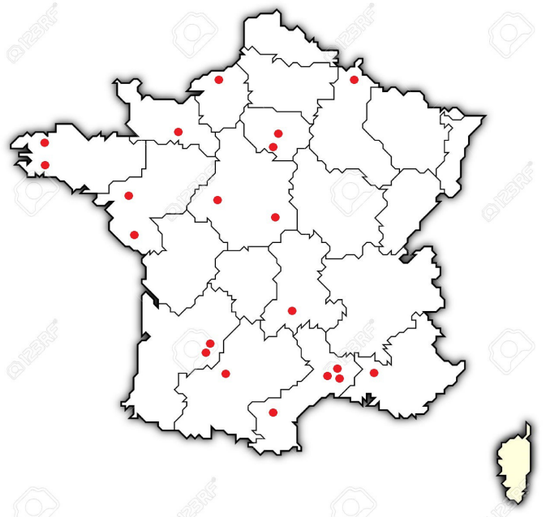

82

La mobilisation se poursuit au sein des centres de distribution qui permet à ce jour d'arracher **6 CDI...**

Courrier Colis

18

Suite à la décision de cesser le travail, le personnel de Bourges CEDEX est reçu en audience et obtient : **le passage des agents de 1.2 en 1.3, le paiement de la prime d'installation de 150€ en juillet suite à la réorganisation.**

Le personnel insatisfait décide de cesser le travail pour les autres revendications : 2 emplois supplémentaires, une prime collation de 2€/jour, une prime de 600€ pour la pénibilité des horaires, une pause d'une heure pour les agents de nuit...

75

Suite à la menace d'une sanction disciplinaire en l'encontre d'Alex, un camarade militant CGT, un rassemblement unitaire rassemblant 70 participants s'est tenu durant le conseil de discipline et 95% des personnels du Bureau de Poste de Paris Jussieu Sorbonne ont cessé le travail. **Il est obtenu un blâme au lieu de 15 jours de suspension.**

Réseau

08

A deux reprises la nouvelle Direction de la PPDC multiflux de Charleville a réuni les syndicats pour proposer une réorganisation de la cabine, services arrières, cedex, remises et collectes. **A deux reprises, l'intersyndicale CGT, FO, CFDT, SUD a refusé. La Direction a pris acte et s'est engagée à respecter la décision des syndicats.**

15

Les facteurs du centre courrier de Murat gagnent **un emploi, le cadre d'organisation passant de 20 agents à 21 agents. Cet emploi sera comblé par l'embauche d'un CDI. Le découpage des tournées sera revu selon les revendications des facteurs.**

La CGT obtient la régularisation du paiement de la prime de remplacement de 7 € pour les CDI-Intérim depuis le mois d'octobre 2018.

Courrier Colis

11

Suite à la signature de notre pétition signée par la totalité du personnel présent de Cascastel-Mouthoumet, **les casiers et les travaux intérieurs resteront dans l'organisation de travail !**

UNE VICTOIRE QUI PERMET DE CONSERVER CETTE ACTIVITÉ QUI FAIT PARTIE DE NOTRE MÉTIER DE FACTEUR ET LIMITE LA PÉNIBILITÉ PAR LA RÉDUCTION DES TRAVAUX EXTÉRIEURS !

84

Le personnel du centre courrier/colis de Pertuis, à l'appui du cahier revendicatif dont le contenu a été repris dans le dépôt d'un préavis de grève local a obligé la direction à ouvrir des négociations qui permettent d'obtenir : **la remise en place du renfort colis et tri de la sécabilité par une embauche, le respect des formations en doublure, l'arrêt du management agressif, l'arrêt immédiat de toutes formes de discriminations syndicales, la mise en place d'un processus par anticipation de la fin de service à partir du seuil orange de vigilance décrété par la préfecture, la mise en place du suivi de cet accord.**

Les personnels des centres courrier/colis d'Anduze, Lédignan, St Jean du Gard, Saumane, St Hippolyte du Fort, Quissac, Le Vigan, Valleraugue dans le Gard ont lutté et obtiennent : **l'étude d'un scénario proposé par le personnel des sites de St Hyppolite, Quissac, Le Vigan, Valleraugue dans le cadre du projet de réorganisation ; une adaptation de l'organisation du travail du site d'Anduze avec les agents et l'ensemble des organisations syndicales afin de mettre en place un scénario alternatif avec fin de service à 13h45 sans coupure méridienne ; l'aménagement du samedi sans coupure méridienne sur les sites d'Anduze, St Jean du Gard, Saumane et Lédignan ; l'accompagnement des agents sur les rendus des bilans par tournée sur les sites de St Hyppolite du Fort, Quissac, Le Vigan et Valleraugue ; l'accompagnement de la position cabine du site d'Anduze pour procéder à une nouvelle mesure de la charge des activités et établir une fiche de poste ; maintien de l'ouverture du guichet de St André de Valborgne ; l'attribution d'une prime de 350€ bruts pour le personnel de Lédignan en plus des 200€ déjà obtenus ; la mise en place d'une commission de suivi ; révision de la prime d'équipe pour Quissac ; les indicateurs de la prime d'équipe 2019 seront travaillés en concertation avec le personnel.**

Suite à la mobilisation des personnels du centre courrier/colis de Marguerittes, il est obtenu : **1 embauche en CDD sur une absence longue durée, le report de la réorganisation en février 2020, la reconnaissance professionnelle dans le cadre de promotions et accompagnements, 1 gabarit pour les staby (PPI, colis), la prise en compte des propositions du personnel dans la réorganisation, 1 bilatérale mensuelle.**

Suite à leur mobilisation, les personnels du centre courrier/colis de St Chaptes obtiennent : **le respect des missions pour les personnels RQTH, mener le rééquilibrage tel que défini par les agents et présenté au CHSCT, recrutement, respect de la vente des quartiers, parcours qualifiants et promotions, 2 jours neutralisés, diables pour tournées mixtes 2, 1 bilatérale annuelle...**

D'autres mobilisations portent sur des revendications similaires et nécessitent qu'elles convergent afin de nous retrouver tous ensemble.

LA SOLIDARITÉ AUPRÈS DE CELLES ET CEUX QUI LUTTENT,
C'EST DÉCIDER DE LUTTER AUSSI À PARTIR DE SES REVENDICATIONS !

PLUS NOMBREUX
NOUS SERONS DANS L'ACTION,
PLUS FORTS NOUS SERONS
POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS !!!

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom ..... **Prénom** .....

Adresse .....

.....

Code Postal ..... **Ville** .....

(Facultatif) Téléphones → (perso) ..... → pro .....

Grade/Classification ..... Métier .....

Service/Bureau (nom et adresse) .....

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT • 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex -
Tél. : 01 48 18 54 00 - Fax : 01 48 59 25 22 -C.C.P. Paris 20376 D • www.cgt-fapt.fr • e-mail : fede@cgt-fapt.fr